

L'écho des 13 villages



Bulletin municipal de la commune de Saint-Nectaire

Juillet - Août 2022

Edito du Maire

Les festivités sont de retour. Quelle joie et quel plaisir de voir Saint-Nectaire s'animer de nouveau après ces deux années de pandémie !

Avec les Balades du Journal, la saison a été lancée dès Pâques, puis le carnaval des enfants, la Grande Fête de Pentecôte, sans oublier les concerts. Avec l'été vient le temps des animations estivales : celles du Comité des Fêtes, des associations locales et de la Paroisse qui proposent chaque jour des activités gratuites pour les habitants et les visiteurs. Concerts, spectacles, soirées festives et gourmandes, visites patrimoniales, rencontres internationales viennent animer le village.

Le 9 août, un concert sera proposé en partenariat avec la Communauté de Communes et la Coopérative de Mai. Nous accueillerons au Casino Thomas Kahn, artiste clermontois surnommé « le petit prince de la soul contemporaine » par le magazine Rolling-Stone et The Doug, jeune rappeur clermontois qui a assuré les premières parties des concerts d'Edy de Pretto.

Autre bonne nouvelle, la réouverture de Thermadore depuis le 15 juin. Malgré les difficultés financières et l'absence totale de soutien financier de l'Etat, nous avons fait le choix de rouvrir et nous nous donnons cette fin d'année 2022 pour envisager les options de rénovation qui permettront, à terme, de pérenniser l'équipement. Cet été, nous proposons des stages

d'apprentissage de la natation chaque semaine, le retour de l'éveil aquatique et des activités aquabike et aquagym. Pour les abonnés de Thermadore, une carte de stationnement sera délivrée à l'accueil du centre aquatique pour donner accès au parking sans payer.

Enfin, le Casino rouvre ses portes le 1^{er} août. Pour relancer l'activité, 15 mois de travail auront été nécessaires. Le nouvel exploitant, Jaar Passion, dirigé par José GIMENEZ, a pris possession des lieux au printemps pour engager des travaux de rénovation. C'est donc un nouveau concept, de nouvelles équipes, et des jeux entièrement renouvelés qui vous attendent au Casino !

Côté travaux, le Centre Lignerat fera l'objet à l'automne de fouilles archéologiques préventives préalables à la déconstruction du bâtiment. Le marché de maîtrise d'œuvre est attribué. La déconstruction devrait se dérouler courant 2023. Viendra ensuite le temps du projet de reconstruction, sur lequel nous travaillons encore à la faisabilité juridique, technique et financière avec nos partenaires. J'aurai l'occasion de vous en parler plus en détails avant la fin de l'année 2022.

A tous et toutes, merci pour votre engagement à Saint-Nectaire. Je vous souhaite un bel été et espère qu'il sera joyeux et animé !

Alphonse BELLONTE, Maire.

Informations services publics

Mairie - Horaires d'ouverture au public :

Attention, changement d'horaires :

Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30

Mardi et jeudi sur rendez-vous

Mercredi : 8h30 - 12h30 et 16h00 - 19h

N'hésitez pas à demander un RDV avec le Maire ou l'un de ses adjoints au 04 73 88 50 41

accueil@ville-saint-nectaire.fr

www.ville-saint-nectaire.fr

La Poste

Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

Vendredi et samedi : 9h - 12h

Fermé dimanche et lundi

Déchetterie (SICTOM, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Montaigut-le-Blanc : Mardi à Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h (fermé le lundi). 04 73 96 72 11

Besse : Lundi 13h - 17h, mardi, mercredi, vendredi et samedi 8h - 12h et 14h - 18h (fermé le jeudi). 04 73 79 53 16

Santé - Secours

Pompiers : 18 ou 112

Docteur Beraud : 04 73 68 38 84

Infirmières Béal et Gaudron 06 43 77 47 90

Pharmacie Mme Thevenin 04 73 88 52 26

Gendarmerie de Champeix (17)

Horaires d'ouverture au public les lundi et vendredi matin, de 8h00 à 12h00. Pour prendre rendez-vous (même en dehors des horaires d'ouverture) : cob.issoire@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou par téléphone : 04 73 89 80 80

Etat des routes : inforoute63

<https://www.puy-de-dome.fr/routes/inforoute-63.html>

<https://www.puy-de-dome.fr/routes/webcam.html>

Assistantes maternelles

HERVOCHE Delphine : 06 85 23 98 28

NEAU Perrine : 06 13 17 65 25

Services administratifs et techniques

Du nouveau dans les services !

Gaëtan GUILLOT a rejoint l'équipe des services techniques le 2 mai dernier en qualité d'agent polyvalent pour un contrat d'un an. Il est également pompier volontaire à Saint-Nectaire. Mathieu BOUCHEIX est arrivé en renfort saisonnier le 13 juin 2022 pour une durée de 3 mois.

Laurent MENOUE a pris la responsabilité du Centre Thermadore le 17 mai dernier. Maître-Nageur de formation, il assurera les fonctions d'encadrement et de responsable d'exploitation du Centre.

Clémentine VOILMY a rejoint l'équipe de Thermadore le 3 juin en qualité de Maître-Nageur.

Camille CHAMPEAUD-BEAUCHAMP a réalisé un stage de 4 semaines en infographie à la Mairie en juin. Lycéenne en seconde pro, elle a notamment réalisé les affiches du concert de THOMSO le 25 juillet, les affiches et programmes de la Grande Fête de la Pentecôte.

Louna MEYLEU a été accueillie pour trois semaines de stage en juillet 2022 au service des Espaces Verts.

Régies

Le Centre Thermadore a ouvert ses portes le 15 juin !

Fermé administrativement pendant les confinements, puis par mesure de gestion face à l'absence de soutien financier de l'Etat aux régies publiques, Thermadore reprend du service. Il est ouvert du mercredi au samedi, de 14h30 à 19h pour le grand public, proposera des activités aquagym et aquabike du mercredi au samedi en soirée (19h15).



La clientèle est d'ores et déjà au rendez-vous et n'a pas cessé d'appeler depuis début 2022 pour manifester son soutien et son souhait de voir le centre rouvrir. De leur côté les commerçants de Saint-Nectaire ont fortement sollicité la municipalité pour que l'activité reprenne, considérant son caractère indispensable pour la commune. Thermadore, bien qu'abandonné par le gouvernement pendant la crise Covid, démontre ainsi son caractère essentiel pour le territoire.

Côté enfants, les demandes de stage de natation sont nombreuses. Depuis 2 ans, les enfants du secteur n'ont pas eu accès à des cours de natation. Nationalement, le nombre de noyades est reparti à la hausse pendant la pandémie. Pour répondre à cette demande, des stages de 4 séances de 45 mn seront proposés du mercredi au samedi en matinée, tout l'été, pour 60 €. Les enfants de la commune et alentour et les visiteurs en séjour pourront en bénéficier en apprentissage ou perfectionnement.

Les abonnés qui n'ont pas demandé de remboursement peuvent utiliser leur abonnement qui reste valable dès la réouverture. Par ailleurs, une carte « Abonné Thermadore » sera remise pour tout abonnement afin de pouvoir stationner gratuitement sur le parking.

Les classes de l'école de Saint-Nectaire ont pu réaliser leur cycle natation en mai et juin 2022 (Entrées offertes par la commune).

En pratique : Centre aqualudique Thermadore – Avenue du Docteur Roux – 63710 Saint-Nectaire
04 73 78 83 47 – lignerat.centre@orange.fr – www.thermadore.fr – entrée adulte 11 € (7 € pour les habitants de la commune) / enfant 7 € (4 € pour les enfants de la commune) / gratuit pour les moins de 3 ans.



Eau et assainissement

Le printemps a été marqué par 2 coupures d'eau dans le secteur de Saint-Nectaire-le-Haut. Compte tenu des relevés de compteurs qui montraient un débit de l'ordre de 400 m³ par minute, une recherche de fuites a été engagée pour identifier le problème qui se situait dans le secteur de Thermadore. Une 3^{ème} coupure a eu lieu en juillet. Nous sommes désolés des désagréments causés et faisons toujours au plus vite pour remédier aux problèmes sur le réseau.

Les lavages annuels obligatoires des réservoirs ont été réalisés début mai 2022 dans le cadre du contrat passé avec SUEZ. La vérification des captages de la Montagne du Regardet a été réalisée fin mai 2022.

A l'automne, une nouvelle borne de puisage sera installée à Saillant et les compteurs de points de livraison de Freydefont et des Granges changés afin de répondre aux normes de l'Agence de l'Eau.

Restrictions des usages de l'eau dans le Puy-de-Dôme

De nombreux secteurs du Puy-de-Dôme sont en alerte sécheresse. Pour Saint-Nectaire, l'arrêté préfectoral du 19 juillet indique de limiter les usages : arrosage en plein jour, lavage des voitures ou voiries, remplissage des fontaines et piscines...

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/eau-r516.html>

Rapport 2022 de la Chambre Régionale des Comptes

Le 11 mai 2022, la Chambre Régionale des Comptes a rendu son rapport suite à la saisine sollicitée par le Préfet pour la commune. Il s'agissait d'analyser les comptes de Thermadore afin de faire reconnaître le déficit engendré par le Covid et obtenir un soutien sous la forme de subvention de fonctionnement pour combler les pertes. La Chambre n'a pas retenu cette option. Si elle reconnaît le déficit structurel de l'équipement, elle indique que c'est à la commune de se débrouiller seule pour le combler.

Aucune recommandation ne ressort véritablement du rapport à l'exception d'une nouvelle demande d'augmentation des taxes foncières de l'ordre de 15 %. Le conseil municipal a fait le choix de ne pas suivre les recommandations de la Chambre étant donné l'effort déjà demandé en 2021.

Suite à un rendez-vous en présence du Sous-Préfet et de la Direction Départementale des Finances Publiques, une subvention exceptionnelle de 85 000 € a été demandée au Ministère de l'Intérieur, relayée par le Préfet du Puy-de-Dôme. Elle permettrait de combler les déficits liés au Covid. Réponse attendue à l'automne, en espérant que l'Etat reconnaitra enfin la situation de Saint-Nectaire.

La commune d'Olloix condamnée en appel

Un contentieux oppose depuis 2017 la commune de Saint-Nectaire à la commune d'Olloix sur la fourniture d'eau potable provenant des sources de la Monne situées sur une propriété de Saint-Nectaire à Saulzet-le-Froid.

Le conseil municipal d'Olloix refuse depuis 2017 de payer les factures d'eau et redevances de l'Agence de l'Eau au titre des années 2014 à 2020. Un premier jugement avait été rendu en septembre 2018 donnant raison à Saint-Nectaire sur le caractère payant de la fourniture d'eau à Olloix. La Cour d'appel de Riom avait été saisie par le conseil municipal d'Olloix. Elle a rendu son jugement le 14 juin 2022, confirmant le 1^{er} jugement. Olloix devra donc régler les titres émis entre 2014 et 2017 à la commune de Saint-Nectaire et est condamné à 3 500 € de dédommagement de frais de justice. Les titres 2018 à 2020 sont également contestés par le conseil municipal d'Olloix devant le Tribunal Judiciaire.

Casino

Réouverture du Casino de Saint-Nectaire

Le 4 janvier 2022, le Conseil municipal de Saint-Nectaire a attribué la nouvelle Délégation de Service Public pour l'exploitation du Casino à la société Jaar Passion, dirigée par Monsieur José GIMENEZ. La concession est attribuée pour 18 ans. M. GIMENEZ exploite actuellement les casinos de Font-Romeu, Amélie-les-Bains et Vernet-les-Bains, dans le sud-ouest de la France.

Après la réalisation d'une enquête publique courant mars, préalable à la réouverture, des travaux de rénovation de la salle des jeux ont été engagés par la société dès le printemps 2022 en vue de l'ouverture pour la saison estivale 2022. Le 23 juin, M. GIMENEZ et Alphonse BELLONTE ont défendu le dossier de Saint-Nectaire auprès du Ministère de l'Intérieur et obtenu l'attribution de l'autorisation des jeux pour une durée de 5 ans, renouvelable. 30 machines à sous et une roulette électronique sont proposées aux clients. En 2022, la restauration sera ouverte uniquement en période d'ouverture du Casino. L'offre sera ensuite développée pour 2023, ainsi que l'offre d'animations et spectacles.



De son côté, la commune s'attache à la rénovation de la toiture du bâtiment communal et prévoit des travaux de façade fin 2022 ou début 2023.

Evolution des projets du mandat

La traverse de bourg entrée Est bientôt terminée

Les travaux de l'entrée de bourg s'éternisent. Orange n'a pas encore terminé les enfouissements de réseaux secs. Une demande a été adressée à la Direction régionale pour accélérer leur intervention afin de terminer les trottoirs et le marquage.

Horodateurs de Saint-Nectaire – Aire de Services et de stationnement camping-cars : quel bilan ?

Les horodateurs installés Place de l'église et sur le parking de Thermadore ont rapporté 12 880 € à la commune depuis leur mise en service le 29 juin 2021. Le 3^{ème} équipement, prévu pour la Place de la Paix sera livré et installé fin juillet 2022.

L'argent collecté a permis de rentabiliser l'acquisition dès la première année et d'engager de premières dépenses d'aménagement de la place de l'Eglise (rampe d'accès, poubelles...).

L'aire de service et de stationnement Camping-Cars a ouvert ses portes le 21 octobre 2021. Elle a permis à la commune d'encaisser 793 € de redevance d'occupation de la société Camping-Car Park au titre de l'année 2021 (2 mois d'activité). Depuis le début de l'année, les visiteurs sont au rendez-vous. Le taux d'occupation s'établit à 27 % entre janvier et avril. Depuis le début du mois de mai, le taux d'occupation a fortement progressé avec des pics à 100 % lors des ponts. Les avis clients sont fréquemment vérifiés afin d'améliorer le service rendu. Globalement, le niveau de satisfaction est élevé et les campings-caristes apprécient la localisation dans le bourg à proximité des commerces.

Remplacement de la rampe d'accès « Personne à Mobilité Réduite » de l'église

En juin 2022, l'entreprise ANB Atelier, basée à Saint-Nectaire, a entièrement remplacé la rampe d'accès en bois côté sud de l'église de Saint-Nectaire. Ces travaux ont été décidés en urgence. Plusieurs lames de bois étaient devenues dangereuses.

La nouvelle rampe est en bois exotique pour offrir une meilleure résistance aux intempéries et à la chaleur.

A noter que de nouvelles poubelles ont été commandées et seront prochainement installées Place de l'église.

Coût des travaux : 1 936 € HT - entièrement financés par la commune



Mise en sécurité de la passerelle du Casino

Suite à l'étude nationale pour répertorier l'état sanitaire des ponts et murs communaux, des travaux de mise en sécurité de la passerelle se sont avérés nécessaires pour purger les éléments menaçant de tomber au sol. Ils ont été confiés à l'entreprise David CHOLLET, basée à Saint-Nectaire suite à mise en concurrence. Engagés début avril, les travaux ont permis de réaliser les recommandations de mise en sécurité et de recimenter les parties fragilisées de la passerelle. Le tablier reste cependant très endommagé et son étanchéité n'est pas assurée. C'est pourquoi ces travaux devront être suivis dans les prochaines années de travaux de restauration de la passerelle qui feront l'objet d'une étude préalable et de demande de financement. Le mur de soutènement du pont de l'ancienne route de Murol a également été conforté dans le cadre de cette opération.

Coût des travaux : 26 450 € HT

Subventions Etat : 7 935 € - Conseil départemental : 5 025 € - Reste à charge communal : 13 490 €

Déconstruction du Centre Lignerat

Le projet suit son cours depuis l'attribution de la subvention de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet Fonds Friches dont la commune est lauréate. Une consultation pour choisir une assistance à maîtrise d'œuvre s'est déroulée au printemps. La Société SEITT associée au bureau d'études BETMI ont été choisis pour accompagner la commune. Les diagnostics préalables vont se dérouler en fin d'année 2022 et permettront de déterminer le calendrier final et les incidences sur le fonctionnement de Thermadore.

Le secteur est en zone de présomption de prescriptions archéologiques (ZPPA) créée par la loi du 1^{er} août 2003. Ce sont des **zones dans lesquelles les travaux d'aménagement soumis à autorisation d'urbanisme** (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir) **et les zones d'aménagement concertées (ZAC) de moins de trois hectares peuvent faire l'objet de prescriptions d'archéologie préventive.** La commune a sollicité les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) pour un diagnostic anticipé. Des fouilles seront réalisées autour du bâtiment à l'automne 2022.



Fermeture de la RD996 à Champeix tout l'été

Les travaux de traverse de bourg de Champeix ont été fixés pour juillet et août 2022 par la Mairie de Champeix et le Conseil départemental sans aucune concertation des communes impactées. En réaction, les Maires de Chambon-sur-Lac, Murol, Saint-Nectaire et Saint-Victor-la-Rivière ont saisi le Président du Conseil départemental pour lui rappeler l'inopportunité de la période estivale et les conséquences à la fois sur la fréquentation de la vallée, mais également sur la sécurité sur les routes départementales étroites accueillant les déviations.

Espace France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France services vous aide dans l'ensemble de vos démarches auprès de la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle emploi, la Caisse de retraites, les impôts, la Poste, les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques. Coordonnées : 13, rue Notre Dame à Besse - 04 73 83 91 36.

Démarrage du projet de Jardins Partagés

L'équipe municipale a engagé début 2022 le projet de création de jardins partagés à Saint-Nectaire-le-Haut, sur une parcelle communale qui jouxte l'école primaire. Pour mettre en place le projet, sensibiliser les habitants et définir le concept (animations culturelles, éducatives ou sociales), les aménagements et le mode de fonctionnement, deux services civiques intègrent la commune pour une durée de 6 mois.

Cyril et Sariaka, originaires respectivement de France et de Madagascar ont démarré leur mission le 4 juillet 2022. N'hésitez pas à venir les rencontrer en mairie.

Environnement - Cadre de vie

Bureau de Poste de Saint-Nectaire

La direction régionale de La Poste s'est engagée à maintenir le bureau de Poste de Saint-Nectaire par le passé avec une amplitude d'ouverture au public de 24h / semaine. Depuis 2019, La Poste a sollicité à trois reprises l'accord de la municipalité pour réduire de 8h par semaine l'ouverture au public. La Poste argumente que le nombre de passages est en baisse. Cette demande est inadmissible considérant les absences d'agents qui conduisent à des fermetures hebdomadaires du bureau de Poste. Le conseil municipal s'est donc prononcé le 27 juin dernier pour le maintien du niveau de service à Saint-Nectaire et le rétablissement de la qualité et de la continuité du service.

Fleurissement, toujours zéro phyto, objectif lutte contre le réchauffement climatique

En juin, les agents ont fleuri les pots et parterres communaux. De nouveaux bulbes ont été achetés afin de renouveler les anciens et d'avoir un fleurissement plus épanoui en 2023. Le fleurissement avec des jardinières de plusieurs espaces communaux a été arrêté depuis 2021 dans un objectif de développement durable. Ils étaient fortement consommateurs d'eau. Les essences permettant de minimiser les arrosages sont désormais privilégiées, ainsi que les paillages pour maintenir l'humidité. Les tontes sélectives sont également pratiquées pour favoriser la montée à graines des plantations.

Rappelons que la commune n'utilise plus aucun produit phytosanitaire depuis 10 ans et que les repousses interstitielles sont donc arrachées manuellement. Chaque habitant peut contribuer à l'arrachage devant son logement s'il le souhaite.

Saint-Nectaire candidate pour accueillir la Ferme Maraichère Intercommunale.

En juillet 2021, la commune a proposé 2 parcelles communales de 2 ha pour accueillir la ferme maraichère intercommunale. Ce projet est inscrit dans le Plan Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes. Il répond à la problématique de sécurisation et diversification des ressources du territoire, de circuits courts et de lutte contre le réchauffement climatique. Lionel Gay, Président, est venu sur le terrain visiter les parcelles le 18 mai dernier.

SICTOM des Couzes - Opération « adopte une poule » renouvelée

L'opération « Adopte une poule » reprend ! Chaque habitant peut recevoir 2 poules pour détourner ses biodéchets de la poubelle d'ordures ménagères. Une poule peut manger jusqu'à 150kg de restes de préparations et de repas par an. En bonus, des œufs frais pondus dans le jardin ! Les inscriptions se déroulent dès à présent et jusqu'à la fin du mois d'août pour une distribution en septembre. Contactez dès maintenant le SICTOM des Couzes : compostage.sictomdescouzes@gmail.com ou au 06.74.82.20.12

Trier ses déchets, un geste citoyen

Le SICTOM de Couzes a refusé de collecter des bacs jaunes sur la commune de Saint-Nectaire en raison de présence de déchets totalement inadaptés. **Doivent être déposés en déchetterie** : Les encombrants, les gros cartons, les déchets mobiliers (vieux meubles, matelas), l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles (linge et chaussures), les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, tonte, feuilles, branches), les déchets dangereux (peintures, solvants), les casseroles, les jouets hors d'usage, les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales...

Enfance - Jeunesse

Dans le cadre de sa collaboration avec l'école primaire, l'équipe municipale a proposé aux enseignants de rédiger un article avec les enfants sur le thème de leur choix.

« Tout roule » à l'école

Nous sommes les élèves de la classe CP/CE1/CE2 de l'école de Saint Nectaire et cette année, nous avons été la classe décoration du festival Plein La Bobine.

Ce projet s'intitule « Déco à 4 mains » et nous avons travaillé avec 15 étudiants du lycée Descartes de Cournon et avec Mathieu du festival Plein La Bobine qui est venu plusieurs fois dans notre classe sur le thème « Tout roule ».

D'abord, nous avons fait un dessin puis nous avons dû le reproduire à l'identique sur des formats de feuilles différents et avec des couleurs différentes. Nous avons ainsi créé une composition collective.

Ensuite, nous nous sommes dessinés avec du fusain et Mathieu nous a pris en photo à côté de notre dessin. Cette technique est sèche et les fusains sont fragiles mais on avait le droit de les casser.

Nous avons également pratiqué le dessin à l'encre de chine et au lavis (mélange d'eau et d'encre). Cette technique est humide et permet de jouer sur les ombres et les lumières.

Les étudiants nous ont lancé un défi : remettre des images dans l'ordre pour créer une animation. Défi relevé : nous avons reconstitué la roue (figure des gymnastes).

Mathieu nous a proposé deux nouvelles techniques : le papier découpé : nous avons réalisé une grande fresque



remplie d'objets qui roulent et la bichromie : l'utilisation de deux encres de couleurs différentes plus le noir.

Maintenant que nous étions devenus des pros d'arts plastiques, nous nous sommes lancés dans la production des panneaux : nous avons fait des croquis que les étudiants ont complétés. Nous avons choisi nos préférés et nous les avons reproduits sur de grands panneaux qui sont

partis à Cournon pour être complétés par les étudiants et nous avons dû faire preuve d'une grande patience pour découvrir le résultat final.

Jeudi 12 mai, à Issoire, avec Mathieu, nous avons fait la connaissance des étudiants. Nous avons partagé des jeux, un pique-nique et une séance de courts-métrages « Rétro 20 ans ».

Puis, nous avons réalisé un court-métrage avec « Machins qui roulent ». Un caddy enflammé, des traces de pneus en papier crépon, des parapluies fleuris et nous qui pausions étaient les ingrédients de notre film.

L'après-midi, avec les CM1/CM2, nous avons regardé la compétition Mezzo 7+ et nous avons voté pour notre film préféré. Nous sommes allés à la Halle aux grains et avec les étudiants nous avons découverts nos panneaux ! Quelle surprise ! Quelle joie ! Quel moment fantastique ! Quelle fierté !

Mardi 17 mai, nous voilà repartis pour notre second jour au festival à La Bourboule. Nous avons regardé 6 films de la compétition Pico 5+ et voté pour notre film préféré. Nous avons participé à l'atelier « Le transport de tes rêves ». Nous avons construit un véhicule du futur avec des matériaux recyclables. Notre imagination a été débordante : « la locomotive du futur », « le monvion » (mélange de montgolfière et d'avion), « le camion poubelle dépollueur », « le bateau du futur » et « la bicyclette à 5 places ».

Au théâtre de La Bourboule, nous avons assisté à la projection « Tout roule dans le Sancy ». Nous avons vu le film des CM1/CM2 « La cannibale » réalisé avec Fabien Béquart. Nous avons eu un peu peur. Pour finir la journée, grâce à l'atelier « dessins animés » chacun de nous a animé l'histoire d'une fourmi en dessinant les décors.

Nous avons été très heureux d'être la classe décoration du festival Plein La Bobine et nous espérons avoir réussi à partager avec vous cette expérience qu'on n'oubliera jamais !



Animations - Festivités - Activités

Retour sur...



12 mars : 1ère belote de l'Amicale Laïque

Ce concours devait être organisé en début d'année 2020, mais avec la crise covid a été reporté à de nombreuses reprises. L'amicale tient à remercier les commerçants de Saint-Nectaire qui ont joué le jeu en offrant de nombreux lots. Peu d'équipes présentes pour cette première, mais des parties endiablées ont su égayer cette soirée !



19 mars : Le carnaval de retour !

Cette année le carnaval a déambulé sur le nouveau sentier de randonnée de Saint-Nectaire. Les enfants ont participé à une chasse au trésor avec des indices à retrouver dans les panneaux explicatifs (Eglise, Sancy, Marais salé...), un agréable moment de découverte ponctué par une chasse aux œufs dans le parc du Casino ! Un passage à l'EHPAD mis en musique par la batucada a été très apprécié par nos anciens !



17 avril 2022 - Les Balades du Journal



Plus de 1 300 marcheurs sont venus découvrir Saint-Nectaire à travers les 3 randonnées proposées. La balade de 4 km autour du village a rencontré un franc succès puisqu'elle proposait une chasse aux

œufs pour les enfants. Les balades de 8 et 12 km, menant à Sapchat par le Puy d'Eraigne avec un retour par le GR 30 ou par Boissières ont, elles aussi, été plébiscitées. Les promeneurs ont souligné la qualité de l'organisation et la beauté des paysages traversés. La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont assurés l'encadrement de la journée pour les parkings, les traversées de routes, le ravitaillement (offert par la commune) et le pot de l'amitié à l'arrivée (offert par l'organisateur), le balisage et bien sûr le rangement !

4, 5 et 6 juin 2022 - La Grande Fête de Pentecôte à Saint-Nectaire

Nouvelle organisation cette année pour la Grande Fête ! Les marchés des Sites Remarquables du Goût et de l'Artisanat local se sont déroulés sur le parking de Thermadore et dans le Centre Lignerat. Le pôle bien-être a également été très plébiscité ! La place de l'Eglise a été entièrement dédiée aux jeux, spectacles et concert samedi et dimanche. Roulé de bottes de pailles, casse-têtes, cirque, clown, atelier didgeridoo, palets, kub, marelles en tous genres, chamboulou et tant d'autres stands de jeux créés par les bénévoles et les associations locales ont su ravir le plus grand nombre !

Cette édition, mêlant gastronomie, artisanat, détente et loisirs a de nouveau été une grande réussite ! Une équipe de bénévoles bien motivés avec beaucoup de nouveaux adhérents au Comité des Fêtes et des associations dynamiques du territoire ont permis cette organisation en deux sites, nous les remercions !



7 juin : passage de la 3ème étape du Critérium du Dauphiné à Saint-Nectaire.

Les 120 coureurs engagés ont traversé le village en trois groupes le 7 juin dernier à l'occasion de l'étape Saint-Paulien (43) – Chastreix-Sancy. Filmée, la course a été retransmise sur France Télévisions et en Eurovision. Une longue prise de vue des villages et de l'église ont mis en avant la commune de Saint-Nectaire.



18 juin - La Ronde des Fours

L'Amicale Laïque de Saint-Nectaire a organisé le samedi 18 juin la 2^{ème} édition de « La Ronde des Fours », une randonnée non chronométrée à la découverte des paysages et du patrimoine de la commune. Cette année le départ et l'arrivée étaient au village de Saillant, autour de sa fontaine, son four et sa chapelle. Au retour de la randonnée, un repas préparé par les bénévoles dans le four de Saillant était proposé et a rencontré un grand succès.



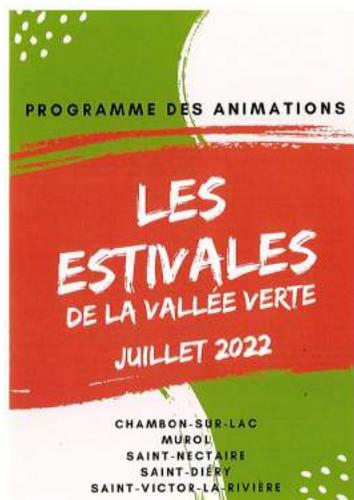
Programme de l'été

Cette année, le programme a été conçu en partenariat avec les villes de Chambon-sur-Lac, Murol, Saint-Diéry et Saint-Victor-la-Rivière et avec l'Office de tourisme du Sancy ainsi qu'en concertation avec les associations locales. Un programme papier commun a été réalisé et est diffusé dans la vallée.

A Saint-Nectaire, le Comité des Fêtes propose, chaque jour de la semaine, une animation gratuite au public selon le principe suivant :

Dimanche	Marché hebdomadaire sur la Place de l'église
Lundi	Animations en fin de journée Place de l'église avec un marché nocturne
Mardi	Visites thermales par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine - 17h départ de l'Office de tourisme <i>(payant)</i>
Mercredi	Spectacles enfants à l'Office de tourisme ou cirque à Treizanches
Jeudi	Animations sportives à pratiquer en famille
Vendredi	Relaxation, Thuat Lao, sophrologie... au Parc du Dolmen
Samedi	Concerts, animations musicales...

Animations - Festivités - Activités



Retrouvez toutes les animations dans le livret des Estivales disponibles en Mairie, à l'Office de Tourisme et chez les commerçants et prestataires touristiques.

Les temps forts de l'été à Saint-Nectaire :

9 JUILLET – MAISON DU TOURISME

BOURSE DES COLLECTIONNEURS

8h30 à 18h – entrée gratuite

Organisé en partenariat avec Association Philatélique et Numismatique d'Auvergne (APNA). Bourse d'échanges : Pièces, Billets, Timbres et Cartes Postales, Exposition de monnaies, Billets, timbres et cartes postales (à la Buvette Thermale).

25 JUILLET – PLACE DE L'ÉGLISE

CONCERT DE THOMSO

20h30 – gratuit

Musique afro-reggae



7 AOÛT – SAILLANT

FETE DU PAIN

10h à 20h – gratuit

Les Amis de Saillant ouvrent le four banal. Cuisson du pain le matin, animations pour les enfants, vidégreniers, spectacle et repas

9 AOÛT – CASINO

CONCERT THOMAS KAHN et THE DOUG

21h – gratuit

Concert du Sancy Tour en partenariat avec la Communauté de Communes et la Coopérative de Mai.

15 AOÛT – PLACE DE L'ÉGLISE

SPECTACLES, CONCERT et FEU D'ARTIFICE

À partir de 18h - gratuit

Avec Vallée Verte Festival et Euroculture en Pays de Gentiane, théâtre et déambulation, concert d'une banda espagnole suivi du feu d'artifice de Saint-Nectaire.

17 AOÛT – EGLISE

CONCERT GOSPEL

21h – gratuit

Vallée Verte Festival investit l'église pour un concert gospel dirigé par Johan FARGEOT



19 AOÛT – PLACE DE L'ÉGLISE

SOIRÉE THEATRE DE RUE



50 jeunes européens venant de 7 pays différents animent une soirée mêlant danses, chants et jeux théâtraux en musique.

Mais aussi... des stages de cirque sous chapiteau à Treizanches, des concerts et visites de l'église, des conférences sur les chauves-souris, une expo photo à l'Office de tourisme, des randonnées à poneys, du tir à la carabine laser... à retrouver sur le programme de l'été, sur www.ville-saint-nectaire.fr et sur le panneau d'information du pôle commercial où toutes les animations sont affichées 7 jours minimum avant qu'elles aient lieu.

Des panneaux d'affichage ont été positionnés Place de l'église, à l'Office de tourisme et à Thermadore pour informer chaque semaine des animations. N'hésitez pas à vous en servir pour vos associations.



LE SANCY TOUR

concerts au vert dans le sancy

THE DOUG THOMAS KAHN

LES MARDIS À 20H30
12 JUILLET > 16 AOÛT

12/07
CHAMBON-SUR-LAC
KIOSQUE DE LA PLAGE

19/07
MUROL
PLACE DE L'ÉGLISE

26/07
SAINT-VICTOR-LA-RIVIÈRE
SALLE DES FÊTES

02/08
ÉGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES
COUR DE L'ÉCOLE

09/08
SAINT-NECTAIRE
SCÈNE EXTÉRIEURE DU CASINO

16/08
MONTGRELEIX
TERRASSE AUBERGE DU CÉZALLIER

gratuit